



## **CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 13 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des Fêtes d'Etroeungt sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 6 avril 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 65

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER a donné procuration à Antoine BADIDI, Pascal PETIT, Christelle BLANDO a donné procuration à Pascal PETIT

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Aline BERTRAND, Gérard GUERTZMANN a donné procuration à Laurence WATTEAU, Sylvie CABOOR a donné procuration à Christian CASTEL, Jacky ROUSSELLE a donné procuration à Sébastien SEGUIN

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaurepaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Philippe HANOT

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN

Commune de Damousies : Alain WITTEMBERG

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etroeungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON a donné procuration à Brice AMAND, Maryse BERNARD a donné procuration à Freddy THERY, Maxime LOUGUET

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR

Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT

Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX

Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET  
Commune de Hestrud : André BERTEAUX  
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON  
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT  
Commune de Liessies : Alain RICHARD  
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ  
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX  
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ  
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ  
Commune de Ramousies : Brice AMAND  
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT, Sabine BUFI, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE  
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante  
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN  
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET a donné procuration à Didier CARETTE, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE  
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS  
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES  
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ, Christian BINOIT a donné procuration à Rémi LE ROUZIC  
Commune de Solrinnes : Rémi LE ROUZIC  
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE  
Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT  
Commune de Prisches : Chantal BLEHAUT  
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART

**Objet de la délibération : Approbation du compte administratif 2022  
du Budget annexe « Immobilier d'entreprises »**

Numéro de la délibération : DC\_2023\_029

Pièces jointes : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 65

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.5211-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte de gestion,

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant que Monsieur BEUGNIES a été désigné à l'unanimité Président de séance pendant le vote des comptes administratifs,

Considérant que Monsieur le Président s'est retiré au moment du vote,

Il est proposé au Conseil de Communauté d'approuver le compte administratif 2022 du budget annexe « immobilier d'entreprises ».

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

**Le Conseil de Communauté**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

## **DECIDE**

d'approuver le compte administratif 2022 du budget annexe « Immobilier d'entreprises », lequel peut se résumer ainsi :

- ♦ section de fonctionnement : 153.546,54 € de dépenses et 130.581,51 € de recettes (soit 129.991,79€ de recettes et 589.72 € d'excédent de fonctionnement).
- ♦ section d'investissement : 74.627,91 € de dépenses et 111.587,20 € de recettes (soit 98.182,66 € de recettes et 13.404,54 € d'excédent d'investissement).

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

Le Président,  
Nicolas DOSEN



*Publié sur le site Internet le 18/04/2023*

*Envoyé en préfecture le 17/04/2023*

*Reçu le 17/04/2023*

*Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20230413-DC\_2023\_029-DE*